toutes les mesures prises par M. le commandant Deniau, admirablement secondé, par tous ses subalternes, le feu aurait étendu ses ravages dans des proportions épouvantables, et tout le collège eût certainement brûlé.

Le corps des sapeurs-pompiers de Roubaix a inscrit une belle page de plus dans ses annales. Nous l'en félicitons sincèrement.

A 4 heure, des lances, installées sur la maison de M. Grau, rue de Lille, fonctionnaient avec une grande puissance : la pompe à vapeur, réparée par M. Paulus, et essayée la veille, à 6 heures, dans la cour de l'hôtel des pompiers, marchait à merveille. L'eau, d'ailleurs, ne faisait heureusement pas défaut, et de véritables torrents s'abattaient avec une force irrésistible sur le brasier crépitant.

L'incendie s'éteint

A deux heures, le feu sévit encore avec une grande intensité, mais on est parvenu à faire sa part. Le danger paraît conjuré. Partout, des murailles, des planchers s'effondrent, la cage de l'escalier du grand bâtiment n'est qu'une gigantesque fournaise.

A trois heures, cela diminue et on est assuré de préserver les étages inférieurs, mais la lingerie est entièrement consumée.

Enfin, après plusieurs heures de travail et d'efforts continus, les pompiers parviennent à éteindre le feu. Il est cinq heures du matin. L'incendie a commencé à six heures et demie.

Les élèves

Pendant ce temps, que font les élèves? Ils sont répartis dans les cours des maisons voisines, un peu partout. Ceux dont les parents sont à Tourcoing sont rendus dans leurs familles. C'est un spectacle bien pénible que de voir ces enfants, insuffisamment vêtus, la plupart grelottant, par cette froide nuit, au milieu des cours détrempées et de ces mares d'eau. Presque tous ont complètement perdu leurs effets. Les professeurs ne sont pas mieux partagés : dans le désordre du premier moment, les uns sont sans bas, d'autre à moitié vêtus. C'est un dénûment navrant !

La foule

Une foule énorme stationnait dans les rues adjacentes. La population tourquennoise est consternée de ce nouveau malheur, dont les conséquences ont beaucoup de gravité.

Tous les anciens élèves sont profondément attristés, car tous ont le plus grand attachement pour la maison où s'est écoulée leur enfance.

Un certain nombre de personnes sont venues de Roubaix, les unes par curiosité, les autres pour s'enquérir des nouvelles d'un fils ou d'un frère appartenant à l'établissement.

Les accidents

Outre l'accident que nous avons mentionné, deux autres se sont produits dans le courant de la soirée :

Le concierge, Théophile Vandermoren a été assez grièvement brûlé ; on l'a transporté à l'hôpital; mardi après-midi, son état était satisfaisant. Un pompier, nommé Beaucarne, est tombé du haut d'une échelle, qui s'est brisé, et a été contusionné, mais peu dangereusement.

Les actes de dévouement

Parmi les personnes qui se sont particulièrement distinguées, citons : M. Masquilier, commandant des sapeurs-pompiers de Tourcoing; M. le lieutenant Carissimo; les commissaires, le maréchal des logis de gendarmerie, les professeurs du collège, et spécialement M. l'abbé Lemerault.

Les causes du sinistre

Les causes du sinistre sont absolument inconnues, et l'on est d'autant plus étonné qu'il ait éclaté, que le feu a pris dans un endroit où personne n'a dû aller de la journée.

Des ouvriers zingueurs travaillaient depuis deux ou trois jours à réparer la toiture. On doit peut-être attribuer l'incendie à l'imprudence de l'un d'eux, qui aurait jeté, à l'intérieur du grenier, une allumette enflammée, en voulant allumer sa pipe. C'est du moins ce qui se dit dans le public.

Les pertes

Jusqu'à présent il a été absolument impossible d'évaluer, même approximativement, le montant des dégâts.

Tout ce que l'on a pu dire à ce sujet, ne repose sur aucune base sérieuse et nous préférons nous abstenir de reproduire les chiffres fantaisistes de quelques-uns de nos confrères.

La compagnie d'assurance, *la Providence*, assure le mobilier pour 196.000 francs; la *Nationale*, les bâtiments, pour 281.000 francs; une troisième assurance a été conclue avec une autre compagnie, mais cette dernière court peu de risques, le bâtiment assuré étant entièrement séparé de celui où a éclaté l'incendie.

Les téléphones

Un réseau de 20 fils téléphoniques passant sur l'établissement, a été brûlé. Les lignes de Lille, Bousbecques, Halluin, Roncq, qui s'y trouvaient comprises sont, par suite, interrompues.

La journée de mardi

Les pompiers de Roubaix sont partis à six heures du matin. Une escouade du corps des pompiers de Tourcoing continue à arroser les décombres. Beaucoup d'élèves sont retournés dans leurs familles. La foule ne cesse de visiter le lieu du sinistre; un grand nombre de notabilités, d'étrangers, d'ecclésiastiques, viennent donner un témoignage de sympathie à M. le principal Leblanc, qui est dans un état impossible à décrire.

Réouverture des classes

Les cours reprendront lundi. M. Charles Leroux est propriétaire de la maison voisine du collège ; cette maison est inoccupée en ce moment, et M. Leroux l'a offerte à M. le principal, qui va y installer immédiatement des lits et y établir des dortoirs très confortables.

Les pensionnaires pourront donc rentrer très prochainement et les classes reprendront leur cours normal.

Expulsés. — Jean-Louis Vandepoële, 54 ans, journalier, né à Ecloo, condamné à Lille le 13 juillet 1882, à deux mois de prison, pour abus de confiance.

Agnès Capremont, 44 ans, cuisinière, née à Cherçq, condamnée à Lille le 8 avril 1878, à deux mois de prison pour vol.

Charles Delteste, 15 ans, journalier, né à Gand, condamné à Lille le 6 mars 1885, à deux mois de prison pour coups et blessures.

Augusta Martens, 37 ans, journalière, née à Menin, condamnée à Douai le 17 août 1874, à quinze mois de prison pour vol. (Expulsée sur la proposition du préfet de la Somme.)

Alois Dawulf, né à Esschen (Allemagne), 21 ans, tisserand, condamné à Lille le 26 avril 1882, à 15 fr., et quatre mois de contrebande pour fraude.

Elisabeth Malengart, 29 ans, ménagère, née à Charleroi, condamnée à Lille le 5 janvier 1870, à deux mois, pour mendicité.

François Smet, 29 ans, teinturier, né à Saint-Nicolas, condamné à Lille le 13 novembre 1883, à trois mois de prison pour vol et complicité.

Pierre Blondel, 33 ans, tisserand, né à Warneton, condamné à Lille le 12 octobre 1877, à six mois et 100 fr., pour fraude.

CAISSE D'ÉPARGNE DE TOURCOING. — *Séance du 10 mai 1885.* — Somme versée à Tourcoing, par 83 déposants, dont 13 nouveaux, fr. 30.937.00 Somme versée à Halluin, par 11 déposants, dont 3 nouveaux, 1,449 — Somme versée à Linselles, par 10 déposants, dont 1 nouveaux, 1,985. — Somme versée à Roncq, par 11 déposants, dont 3 nouveaux, 5.660. — Somme versée à Bondues, par 3 déposants dont 3 nouveaux, 6,000.— Somme versée à Bousbecque, par 3 déposant dont 0 nouveau, 210. — Total des recettes de la semaine : 46,241.

Remboursements : A Tourcoing, à 39 déposants, fr. 18.936 33. — A Halluin, à 1 déposant, 400 00. — A Linselles, à 2 déposant, 4 198 79. — A Roncq, 1 déposants, 0 543 43. — A Bondues, à 0 déposant, 000.00. — A Bousbecque, à 0 déposants, 0.000.00. — Total des remboursements de la semaine : fr. 24.075.

Administrateurs du mois de mai 1885. — A Tourcoing, MM. J. Ducoulombier et E. Destombes.— A Halluin, M. Wattel-Roy. — A Linselles, M. J. Demarcq. — A Roncq, M. Ch. Couvreur. — A Bondues, M. Delefortrie. — A Bousbecque, M. L. Vanrullen.

Le caissier, A. PAILLARD.

LILLE

Les Sœurs de Wazemmes. — Le *Progrès du Nord* oublie de donner les résultats de l'enquête sur le « Scandale clérical », dont il a entretenu ses lecteurs.

Est-ce que le rédacteur de l'article n'oserait pas avouer qu'il a écrit à la légère, poussé par sa haine contre les Sœurs ?

Le ministre du commerce en Belgique. — M. Pierre Legrand doit se rendre, le 10 juin, à Bruxelles, pour répondre à une invitation de la chambre de commerce française de cette ville, qui lui offre un banquet.

M. Pierre Legrand se rendra ensuite à Anvers, pour visiter l'Exposition.

Courses de Lille. — Nous recevons la communication suivante :

« Les entrées spéciales pour les piétons, sont :

» 1° A la porte d'Eau ;

» 2° Au coin du Chemin Vert (côté de Canteleu);

3° Sur le chemin du Bois, à l'intersection avec le Chemin Vert. (La circulation est interdite sur la rue du Bois entre le pavé de Lambersart et le Chemin Vert).

» 4° Dans le Bois de la Deûle, à côté du Grand-Carré.

» L'entrée des voitures se fera : Par la porte St-André et par le Bois de la Deûle (Chemin du bas).

Bureau près du Grand-Carré. »

Excursion géographique. — Une excursion sera organisée dimanche prochain, 17 mai, par la société de géographie; en voici l'itinéraire : Lille, Ebblinghem, Staple (déjeûner), Oxelaëre à Bavinchove (promenade), Cassel (dîner), retour à Lille. Le départ de Lille aura lieu à 7 h. 13 du matin. Il y aura 12 kilomètres à faire à pied. Les personnes qui désireraient y prendre part sont priées d'envoyer leur adhésion, sans aucun retard, au siége de la société, rue des Jardins, 29. Dépense approximative : 10 fr.

Suicide. — Lundi matin, Louise Crombet, âgée de 18 ans, servante, au chemin des Vachers, a été prise subitement d'un accès de fièvre chaude, et s'est précipitée dans un fossé longeant le chemin des Vachers.

Un fou furieux. — J.-B. Deledicque, âgé de 51 ans, demeurant rue Bazinghien, d'un caractère un peu violent, est devenu fou furieux. En vertu d'un arrêté du maire, les agents de police se sont emparés de lui et l'ont conduit à l'hôpital St-Sauveur.

Tribunal de commerce de Lille

Le tribunal a rendu son jugement dans l'affaire en usurpation de titre intentée par le journal le « Lillois » au « Vrai Lillois ».

Le tribunal considérant que le titre de « Lillois » est antérieur à celui de « Vrai Lillois », que ce dernier paraît hebdomadairement et le même jour que le « Lillois », qu'il est imprimé sur un papier de même couleur et qu'il y a confusion possible, ordonne la disparition du titre de « Vrai Lillois » et condamne M. Hayard, gérant du « Vrai Lillois », aux frais de l'instance.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du lundi 11 mai 1885

Présidence de M. HEDDE.

Audiences des flagrants délits.

Le Tribunal prononce les condamnations suivantes : Six mois de prison, à Charles Deleu, de Lille, pour blessures graves; quatre mois, à Marie Tournemane, de Lille, pour vol d'une somme de 59 fr. au préjudice de ses patrons; l'internement dans une maison de correction jusqu'à l'âge de 21 ans, d'Adolphine Balaut, de Wazemmes, âgée de 15 ans, pour affaires de mœurs; six mois de prison à Pierre Veringhem, d'Ypres, pour infraction avec récidive à un arrêté d'expulsion.

Conseil de guerre séant à Lille

Séance du 11 mai

M. LEBOURG, colonel, directeur d'artillerie, président; M. OUDET, chef d'escadron, commissaire du gouvernement.

Eugène, Erment Barbe et Martin Charles Cohaut, soldats au 110e de ligne. Coups et blessures à des habitants de Dunkerque. Le premier, deux mois de prison, le deuxième, un mois.— Défenseur pour Barbe : Me Godefroy, avocat à Lille, et pour Cohaut : Me Roquette, avocat à Lille.

— Emile Herr, soldat de 2e classe au 1er régiment d'infanterie. Voies de fait envers un supérieur, en dehors du service. Cinq ans de travaux publics. — Défenseur : Me Parmentier, avocat à Lille.

— François-Joseph Blondel, soldat de 2e classe au 8e régiment d'infanterie, non coupable de vol de munitions au préjudice de l'Etat. Acquitté. — Défenseur : Me Roquette, avocat à Lille.

— Charles-Edouard Croizet, soldat de 2e classe au 8e régiment de cuirassier : 1° outrages par menaces envers un supérieur dans le service; 2° abandon de son poste étant en faction; 3° ivresse manifeste et publique. 1° cinq ans de travaux publics; 2° 5 fr d'amende, remplacés par six jours de prison.— Défenseur : Me Roquette, avocat à Lille.

— Henri-François Deguffroy, soldat de 2e classe au 16e bataillon de chasseurs. Vol à l'aide d'escalade, la nuit, dans une maison habitée. Cinq ans de travaux forcés, dégradation militaire et cinq ans de surveillance. — Défenseur : Me Boitel, avocat à Lille.

NORD

Nominations ecclésiastiques. — M. l'abbé Delebecque, curé d'Hordain, est nommé curé de Deûlémont. M. l'abbé Delannoy, curé de Cauroir, est nommé curé d'Hordain. M. l'abbé Plet, vicaire au Sacré-Cœur, de Tourcoing, est nommé curé de Cauroir.

Mastaing. — Les trois assassins présumés d'Urbain Lefebvre, en ce moment à la prison de Bouchain, sont arrivés à Mastaing vendredi. Les trois criminels ont été successivement conduits jusque sur le théâtre du crime. Les différents interrogatoires n'ont pas donné de résultats; il est question d'exhumer le cadavre du malheureux Lefebvre.

Masny. — L'état de Marie Charlon, la victime du crime de Masny, continue à s'améliorer de jour en jour et à l'heure actuelle, à moins de nouvelles complications, peu probables, les docteurs espèrent qu'elle pourra survivre à ses horribles blessures.

On a découvert, depuis le crime, que la malheureuse ne porte pas seulement à la tête des traces de coups de marteau; les docteurs ont reconnu qu'elle avait plusieurs doigts fracturés; sans doute en se défendant contre son assassin, elle avait porté les mains à l'endroit où il martelait; c'est là ce qui explique ces blessures qui, elles aussi, sont fort graves.

L'assassinat de Valenciennes. — Une dépêche de notre correspondant particulier nous informe que la gendarmerie de Denain a arrêté, à Rouvignies, l'assassin du petit Lalou.

C'est le jeune M..., récemment acquitté par la cour d'assises de Douai, devant laquelle il avait eu à répondre de tentative de meurtre sur son beau-père.

Dunkerque. — *Un journal trop bien informé.* — Un de nos confrères, le *Phare de Dunkerque*, a annoncé, hier, sur la foi de son correspondant de Lille, que l'exécution des étrangleurs de Lille avait eu lieu.

D'après le correspondant, *toujours bien informé* du *Phare*, c'est à cinq heures du matin que les étrangleurs ont payé leur dette à la justice.

Assistés par l'aumônier des Dames de Flines, ils ont été guillotinés dans l'ordre suivant : d'abord Lepot, Linez ensuite, etc.

« C'est grâce aux mesures spéciales prises par le *Phare* qu'il a pu décrire comment les choses se sont passées. »

Nous n'avons qu'à adresser nos félicitations à notre confrère pour son service *tout spécial*.

— *Le duel Dekeirel-Chapuis.* — L'instruction de cette triste affaire est terminée. Samedi, M. le juge d'instruction a notifié au sieur Dekeirel, l'ordonnance qui le renvoie devant la chambre des mises en accusation. Dekeirel est inculpé d'homicide volontaire. Le dossier partira probablement dans le courant de la semaine, l'affaire devant, dit-on, passer à la prochaine session.

On prête à M. le procureur général Maulion l'intention de prendre la parole. Dekeirel sera défendu par Me Hattu.

— *Agriculture.* — M. Way, de Dunkerque, a fait la déclaration suivante à la Société des *Agriculteurs du Nord* : « Les récoltes, blés et avoines, sont très belles dans l'arrondissement de Dunkerque. J'ai converti toutes mes terres en pâturages naturels et artificiels, entre autres 50 hectares de pré salé; j'ai reçu en entrepôt 295 moutons de la Plata, qui s'acclimatent très bien; ils retrouvent en peu de jours, en nature, ce qu'ils ont perdu dans la traversée. Les moutons pesaient, au départ de la Plata, 50 kilog., et, à l'arrivée, de 45 à 46 kil.

Douai. — La police a mis en état d'arrestation, pour rupture de ban, le nommé Edouard Lepers, âgé de 27 ans, originaire de Marquette, en résidence obligée à Roubaix.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 11 mai. — François Vanhove, rue du Cadeau, 21. — Hector Boittiaux, rue de l'Ommelet, cour Masurel, 10. — Paul Basle, rue de la Guinguette, 8. — Jeanne Queste, quai de Dunkerque. — Marie Carnois, rue de Ma Campagne, cour Jean-Bête-Toroq.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 11 Mai. — Adolphe Debaveye, 37 ans, jardinier et Aline Brangeon, 34 ans, servante. — Georges Prévost, 24 ans, coiffeur et Léontine Coursier, 27 ans, couturière. — Henri Ginterdaele, 25 ans, peintre et Elise Theys, 29 ans, soigneuse.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 11 mai. — Jacques Bulteel, 71 ans, brigadier de douanes en retraite, rue Decrême, 21. — Jeanne Florin, 3 ans, rue de Ma Campagne, 20 — Louis Pennequin, 4[illegible] ans, marchand de légumes, rue du Bus, 31. — Valentine Lorthioit, 5 ans, rue du Grand-Chemin, 87. — Hélène Poissemier, 11 mois, rue d'Antoing, 2. — Albertine Delporte, 1 mois, rue des Fondeurs, cour Houzet, 6. — César Lerimeur, 50 ans, rempteur, à l'Hôtel-Dieu. — François Houtekeote, 62 ans, tisserand, id. — Juliette Jouveneau, 32 ans, ménagère, id. — Marie Lepoutre, 16 ans, repasseuse, rue des Sept-Ponts, 72.

Etat-civil de Bousbecque. — NAISSANCES du 26 avril au 3 mai. — Marguerite Dhalluin, au Chemin des Vaches.

MARIAGES du 26 avril au 3 mai. — Néant.

DÉCÈS du 26 avril au 3 mai. — Désiré Delagrange, 20 ans 11 mois, domestique, au Chemin des Vaches. — Dépratère, mort né, aux Bois.

Etat-civil de Roncq. — NAISSANCES du 27 avril au 4 mai. — Arthur Welomane, le Faubourg. — Marie Hemeryck, rue de Tourcoing. — Victor Desplanque, rue des Lattes. — Florent Haquette, rue des Chats-Huants. — Félix Mestdagh, rue de Lille. — Marie Lehoucq, rue de Lille. — Hélène Parret, le Faubourg. — Sophie Bouvaine, le Petit-Roubaix.

MARIAGES du 27 avril au 4 mai. — François Coryn, 32 ans, tisserand et Julie Vanoutghem, 36 ans, rattacheuse, Saint Piat. — Jules Carpentier, 21 ans, peigneur de lin, et Juliette Braye, 19 ans, dévideuse, St-Piat.

DÉCÈS du 27 avril au 4 mai. — Céline Pourquoy, 5 mois, la Vallée. — Virginie Ducoulombier, 55 ans, rue de Tourcoing.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille BULTEEL-CHANTRAINE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jacques François BULTEEL, brigadier de douane en retraite, décédé à Roubaix, le 11 mai 1885, dans sa 71e année, administré des Sacrements de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 13 courant, à neuf heures, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Decrême, 21.

Les amis et connaissances de la famille MARQUILY-COUKE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Ernest MARQUILY, décédé à Roubaix, le 11 mai 1885, à l'âge de 23 ans et 3 mois, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le jeudi 14 courant, à 4 heures, en l'église Saint-Joseph, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de France, 55.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS sont reçues à ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Journal de Roubaix*

BELGIQUE

La situation financière. — Voici les chiffres cités à la Chambre par M. Beernaert, lorsqu'il a exposé la situation financière :

« La situation financière actuelle, a dit le chef du cabinet, est très grave et commande au gouvernement la plus grande prudence.

» La réduction des transactions, de la valeur des immeubles, des impôts qui s'y rapportent, du trafic, etc., ont exercé une grande influence sur les recettes du Trésor.

» Tandis que, pendant de longues années, les produits du budget des voies et moyens avaient toujours été en grandissant, la situation s'est bien modifiée aujourd'hui. De 1878 à 1883, cette progression ascendante s'est transformée nonobstant la conversion de la dette et les nouveaux impôts considérables.

L'augmentation des recettes s'est arrêtée et même une diminution s'est produite. En cinq années, les recettes avaient crû de 43 millions, mais les dépenses, elles, ont augmenté de 57 millions pendant ces mêmes années. De là, un déficit qui atteignit, en cinq ans, 65 millions.

» Ce fut à raison de cette situation que les nouveaux impôts de 1883 furent votés. D'après les estimations du gouvernement, ils devaient produire 7,526,000 fr. et le déficit devait être diminué d'autant.

» Or, il n'en fut rien, précisément à cause de la décroissance des recettes. Au lieu d'une augmentation de 7,526,000 fr., on a trouvé, au contraire, une réduction de recettes de fr. 2,200,000.

Ainsi, non seulement la progression s'était arrêtée, mais il y avait décroissance de 10 millions environ dans le produit des impôts.

» Depuis lors, la situation se s'est pas améliorée. Tandis que M. Graux avait évalué les dépenses, pour 1885, à 322,000,000 fr., et les recettes à 326 millions, y compris la dotation d'amortissement, la situation nous a force de réduire ces recettes de 6,700,000 fr., et, pour obtenir l'équilibre du budget, il a fallu réduire les dépenses de 10,500,000 f.

» Ces réductions seront encore dépassées probablement. On n'a pas de crédits supplémentaires à demander. On restera de 12 millions en deçà des dépenses de l'exercice précédent. »

Bruxelles. — *Un drame* — M. le capitaine Maréchalle, maître de dessin à l'école de guerre, qui, l'année dernière, avait été frappé d'insolation, s'est tiré, la nuit dernière, un coup de révolver dans la tête. La mort a été instantanée.

Vendredi, il avait donné sa leçon à l'école comme d'habitude, mais il n'avait corrigé aucun dessin. Il paraissait un peu nerveux.

Dans la nuit, il s'écriait tout à coup : « les voilà, ils viennent », et, s'adressant à sa femme : « ils viennent me dégrader ». Il se leva, saisit son revolver d'ordonnance et, se mettant le canon dans la bouche il fit feu.

Tournai. — Notre correspondant particulier nous adresse la dépêche suivante :

« Tournai, 12 mai.—Hier après-midi, trois coups de feu ont été tirés dans les fenêtres du couvent des Sœurs-Noires. Les balles ont été retrouvées dans une chambre. Personne n'a été blessé. L'auteur de cet acte prétend avoir voulu essayer une carabine.

Le même jour et à la même heure, un soldat du régiment de chasseurs, nommé Haccuria, s'est brûlé la cervelle.

Enfin, la foudre a allumé un vaste incendie à Kain, près de Tournai. Une ferme a été entièrement dévorée. Le mobilier, le bétail et l'argent sont détruits.

FAITS DIVERS

Le sifflet des locomotives. — Quand il s'agit d'excentricité, dit le *Monde illustré*, les Américains sont toujours là pour répondre : présent.

En voilà un qui s'est avisé de trouver que le sifflet des locomotives déchire le tympan et n'a rien de mélodieux.

Jusque-là, rien de bien original. La découverte avait été faite par bien d'autres. Mais notre homme ne s'en est pas tenu à la constatation. Il s'est demandé pourquoi on ne rendrait pas musical ce sifflet barbare. Et il en a confectionné un autre, qui donne plusieurs notes distinctes et harmoniques. Chaque note aura, comme signal, une signification propre.

Espérons qu'on ne s'en tiendra pas là et qu'il y aura perfectionnement.

Le principe admis, pourquoi n'installerait-on pas sur les locomotives de véritables carillons qui joueraient des airs appropriés à chaque épisode de la route?

Quand on arriverait à une station, la locomotive sifflerait :

Arrêtons-nous ici.

Quant la voie serait encombrée :

Marchons avec prudence...

Le signal du départ se donnerait sur l'air de :

En avant, Fanfan la Tulipe!

Quand un train rencontrerait un disque d'arrêt qui le mettrait en panne tout d'un coup, il informerait l'aiguilleur de son anxiété en jouant :

Je n'y puis rien comprendre,
Je ne peux concevoir....

Et ainsi de suite.

Comme vous le voyez, par ce simple aperçu, ce serait une réalisation facile, qui jetterait quelque diversité dans la monotonie des voyages en chemin de fer.

A l'œuvre donc, noble inventeur américain ! Complète ton système.

MENUS PROPOS

Le président. — Il est avéré que vous avez jeté votre femme sur les rails, au moment où le train passait.

L'accusé.— C'est vrai, monsieur le président, mais je lui expliquais quelque chose, et, comme elle ne comprenait pas, dame ! je l'ai mise sur la voie !

***

Maman cherche à expliquer à Totor la différence qui existe entre l'accent aigu et l'accent grave.

— Alors, s'écrie Totor, quand grand-papa se plaint des rhumatismes aigus, c'est pas grave !

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL*)

La campagne jérômiste

Paris, 12 mai. — Les amis du prince Napoléon s'occupent, en ce moment, des élections générales, et veulent, dès maintenant, prendre position dans la prochaine lutte.

Ils organisent, dit le *Figaro*, une série de réunion privées qui auront lieu chaque semaine dans les différents quartiers de Paris, et qui se termineront par une grande réunion publique au Cirque d'Eté, et où l'on a le projet d'appeler, dans un débat contradictoire, tous les adversaires à côté de tous les amis.

La première de ces réunions est fixée à vendredi prochain, huit heures du soir, à la salle Lévis.

Elle sera présidée par M. Maurice Richard. Les orateurs déjà inscrits sont MM. Pascal, Lenglé, et Guillaume Silvy.

Quant au programme qui sera développé dans cette campagne, il se résume en peu de mots : Refus absolu de la part des bonapartistes doctrinaires d'entrer dans une alliance royaliste ; ferme résolution de combattre partout les candidats royalistes ; enfin, partout où un candidat bonapartiste orthodoxe vient à manquer, ordre de voter pour un candidat républicain, quel qu'il soit.

Deux impératrices

Berlin 11 mai. — L'impératrice d'Autriche, qui est arrivée hier, incognito, sous le nom de la comtesse de Hohenembs, de Heidelberg à Baden, a rendu visite à l'impératrice d'Allemagne, et a continué son voyage pour Vienne.

L'affaire Taïeb-Bey

Tunis, 12 mai.— Les meubles, les voitures et les chevaux de Taïeb seront saisis et vendus ce matin.

La statue de la Liberté

Paris, 12 mai. — Demain, 13 mai, à trois heures et demie, aura lieu, sur la place des Etats-Unis, la remise de la statue de la Liberté, offerte par les Américains à la Ville de Paris, comme hommage de leurs sympathies pour la nation française.

C'est M. Morton, ministre des Etats-Unis, qui présentera la statue au président du conseil municipal de Paris.

Le conseil municipal doit assister à cette cérémonie.

Le gouvernement y sera représenté par M. le président du conseil, par plusieurs ministres, le président de la Chambre et d'autres hauts personnages.

La musique de la garde républicaine se fera entendre pendant la cérémonie.

DERNIÈRE HEURE

(*De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL*)

Conseil des ministres

Paris, 12 mai. — Dans le conseil des ministres, réuni ce matin sous la présidence de M. J. Grévy, le gouvernement a persisté à réclamer au Sénat l'adoption pure et simple du scrutin de liste, voté par la Chambre.

M. de Freycinet demande que la discussion du traité de Hué vienne samedi au Sénat.

Le gouvernement proposera des modifications au projet concernant les percepteurs, adopté par le Sénat.

La mise en accusation de l'ancien ministère

Paris, 12 mai. — M. Waldeck-Rousseau a refusé de se rendre devant la commission d'initiative parlementaire pour être entendu sur la mise en accusation probable du ministère. Ses anciens collègues suivront son exemple.

L'Union républicaine

Paris, 12 mai. — L'Union républicaine a nommé M. Lelièvre, président.

Le scrutin de liste

Paris, 12 mai. — Par 7 voix contre 2 abstentions, la commission du scrutin de liste a admis pour base électorale 70.000 habitants et un député en plus par fraction de 20.000.

Les affaires d'Egypte

Londres, 12 mai. — Le *Daily-News* a reçu du Caire une dépêche confirmant que l'armée égyptienne sera augmentée de 2,000 hommes, si les troupes britanniques sont rappelées du Soudan.

Le traité franco-chinois

Londres, 12 mai.— Le *Standard* publie une dépêche datée de Shang-Haï, 11 mai, disant que, suivant des informations de source chinoise, le protocole du traité de paix franco-chinois a été signé.

Londres, 12 mai. — Une dépêche, adressée le 11 mai de Tien-Tsin au *Times*, dit qu'au temps d'arrêt règne dans les négociations; une rupture serait à craindre si la France ne maintient pas résolûment l'arrangement du 4 mars.

Paris, 12 mai. — Le gouvernement fait dire qu'aucune difficulté n'est survenue avec la Chine au sujet du traité de paix franco-chinois, contrairement aux assertions du *Times*.

Le conflit anglo-russe

Londres, 12 mai. — Le *Daily-News* publie une dépêche datée de Tirbul, 9 mai, disant que le général Lumsden part demain pour Londres, accompagné du colonel Stewart et du lieutenant Barow.

Londres, 12 mai. — Une dépêche de Tien-Tsin dit que les négociations officielles commencent aujourd'hui. Les dispositions conciliantes sont réciproques. On est d'accord pour ne remettre en question aucune clause de la convention du 4 avril.

PROGRAMME DES THÉATRES

EXPOSITION D'ARTS RÉTROSPECTIFS
20, Rue Nain, à ROUBAIX
Dans l'ancien local du CRÉDIT LYONNAIS
Prix d'entrée : UN FRANC

GRAND THEATRE DE LILLE. — Grand succès Tous les soirs. — Bur. à 6 h. 1/4. — Rid. à 6 h. 3/4.
Le Tour du Monde, pièce féerie en 5 actes et 15 tableaux.
(Le spectacle sera terminé à 11 h. 1/2.) — Nota. On commencera à 6 h. 3/4 afin que les spectateurs puissent profiter des derniers trains.

BEAUTÉ, HYGIÈNE, FRAICHEUR
Le seul savon des Princes recommandé par les sommités médicales est le SAVON DES PRINCES DU CONGO
N° 198 de la Maison VAISSIER, Frères.
Ce savon, à base de produits Balsamiques, conserve au teint une fraîcheur éclatante.
Demander chez tous les merciers, épiciers, coiffeurs, etc.

Depuis que l'annonce paraît, nous avons mis, par erreur, que le savon était à base chimique, tandis qu'il est à base balsamique.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des *Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes*, etc. — 1 fr. 50 la boîte.
Exiger le nom WLINSI.

L'EAU de LÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les *Crachements de Sang*, les *Hémorragies utérines et intestinales*, les *Pertes*, la *Dysenterie*, etc.
Paris, 378, rue Saint-Honoré.
15jn—10479

COMMERCE

Céréales et farines

PARIS, mardi 12 mai.
(*Dépêche spéciale*)

Farines. — 12 marques. — Tendance lourde.

	11 mai.	12 mai.		11 mai.	12 mai
Disponible.	48 10	47 80	Juillet-août	51 25	51 .
Juin.....	48 30	48 90	4 derniers .	53 60	53 40

Marque Corbeil ..... 52 ..
Circulation : 15 700.

Blés. — Tendance calme

Disponible.	23 90	23 75	Juillet-août	10	24 24 80
Juin.....	24 25	24 10	4 derniers..	25 75	25 40

Seigles. — Tendance calme.

Disponible .	17 25	17 25	Juillet-août	17 60	17 10
Juin.....	17 60	17 40	4 derniers.	17 75	18 .

PARIS, 12 mai

Avoine. — Rapprochés en hausse de 25 centimes : le livrable est sans variation.

Courant	. ..	.. ..	Juillet-août.	19 75 20
Mai	20 25	20 50	4 derniers....	18 75 19 .
Juin	20 25	20 50		

Poids naturel 45 à 47 kil. à l'hect., 100 kil. nets cpt.

Huiles - Graines ET TOURTEAUX

LILLE, mardi 12 mai

	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 kil.	
	Cours du jr	O. pr.				
Colza.....	.. ..	60 ..	21 ..	22 ..	18 ..	19 .
Huile épurée	.. ..	66 ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b g	.. ..	.. ..	25 ..	26 ..	18 ..	.. ..
Lin de pays.	.. ..	62 ..	20 ..	21 50	25 ..	26 .
Lin étranger	.. ..	54 58	18 ..	20 ..	22 50	24 .
Chanvre.....	.. ..	.. ..	15 ..	.. ..	17 ..	.. ..
Cameline...	.. ..	.. ..	15 ..	17 ..	17 ..	18 ..

Huile épurée pour quinquet, 66 à .. fr. l'hect.

PARIS, mardi 12 mai.
(*Dépêche spéciale*)

Huile de colza.	Soutenue		Huile de lin.	Soutenue	
	11 mai	12 mai		11 mai	12 mai
Courant..	65 50	65 50	Courant..	57 25	57 .
Juin.....	65 75	66	Juin..	58 50	58 50
Juill.-août	66 75	66 75	Juill.-août	55 .	56 .
4 derniers	68 50	68 50	4 derniers	54 50	54 25

PARIS, 12 mai.

Colza. — Le marché reste ferme avec peu d'affaires.

Le courant du mois, demandé à 65 fr., est tenu à 65 25.

Le livrable en juin, trouve acheteurs à 65 50, avec peu de vendeurs à 65 75.

On fait du juillet-août à 66 50,
Les 4 derniers mois à 68 25.
Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible	65	65 25	Juillet-août.	66 50	.. .
Courant.....	65	65 25	4 derniers..	68 25	.. .
Juin.....	65 50	65 75			.. .

Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0.

PARIS, 12 mai.

Lins. — Marché calme, mêmes prix.

Disponible..	60 25	59 .	Juillet-août..	56 .	.. ..
Courant ...	57 25	57 .	4 derniers	54 50	54 25
Juin.....	55 50	.. .		.. .	.. ..

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Sucres

LILLE, mardi 12 mai.

COTE OFFICIELLE

	Cours du jour		Cours précéd.	
	Off.	Dem.		
Suc. n° 3 (88 deg.)	37 50 . .	.. ..	37 25	37 50
— bl. typ. n° 3	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..
— pain 6 k n° 1	102 ..	.. ..	101 ..	.. ..
Betteraves disp.	.. ..	.. ..	44 ..	.. .
Mélasse.....	44 ..	.. ..	44 ..	.. ..
3/6 fin disponib.	.. ..	.. ..	52 .	.

ANVERS, mardi 12 mai.
(*Dépêche spéciale*)
en entrepôt). —